

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU
29 JUIN 2022

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Attribution de bourses
« défi jeunes »**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 30 juin 2022
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 30 juin 2022
et qu'il est donc exécutoire.

Le 30 juin 2022

Pour le Maire,
Par déléguation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

L'an deux mille vingt-deux, le 29 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 22 juin deux mille vingt-deux, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC*, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame de CIDRAC*, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE*, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Madame SLEMPKES, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame CASTIGLIEGO, Madame FRABOULET, Monsieur ROUXEL

*Monsieur PETROVIC présent à partir du dossier 22 D 01
*Madame de CIDRAC présente à partir du dossier 22 D 01
*Monsieur JOUSSE présent à partir du dossier 22 D 22

Avaient donné procuration :

Madame MACE à Monsieur SAUDO
Madame GOTTI à Madame HABERT-DUPUIS
Monsieur JOUSSE à Madame PEUGNET
Madame ANDRE à Madame AGUINET
Madame MEUNIER à Monsieur VENUS
Monsieur de BEAULAINCOURT à Monsieur SOLIGNAC
Monsieur LEGUAY à Madame GUYARD
Madame GRANDPIERRE à Monsieur HAÏAT
Monsieur GREVET à Madame FRABOULET
Monsieur BENTZ à Monsieur ROUXEL

Était absente :

Madame LESUEUR

Secrétaire de séance :

Monsieur SAUDO

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20220629-22-D-11-DE
Date de télétransmission : 30/06/2022
Date de réception préfecture : 30/06/2022

N° DE DOSSIER : 22 D 11

OBJET : ATTRIBUTION DE BOURSES « DEFI JEUNES »

RAPPORTEUR : Madame SLEMPKES

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Une « bourse défis jeunes » a été instaurée en 1998 par la Ville afin de soutenir des projets élaborés par des jeunes Saint-Germainois âgés de 16 à 25 ans.

En 20 ans, la Ville a contribué financièrement à plus de 100 projets, principalement humanitaires, dans des pays en voie de développement, mais elle a également apporté son soutien à des projets en lien avec la culture, le sport ou le développement durable.

Cette année, les candidats avaient jusqu'au 10 avril 2022 pour déposer leurs dossiers de candidatures.

La commission "services à la population" s'est réunie le lundi 20 juin pour entendre les candidats présenter leur projet « l'Eco-Tour d'Europe ». Ce projet se déroulera à partir du mois d'août 2022.

Ce jury a retenu ce projet et propose de lui attribuer la bourse suivante :

- 1^{er} prix : décerné au projet : « l'Eco-Tour d'Europe » : 1 000 €

DELIBERATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

ACCORDE une bourse de 1 000 € pour l'édition 2022 du « défi jeunes » au projet « l'Eco-Tour d'Europe ».

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.



16
25 ans

**Vous avez
un projet ?**

**La Ville
soutient votre
défi jeunes**

projet local, national et international | sport |
solidarité | citoyenneté | animation locale | culture |
numérique | environnement | ...

Date limite de remise des dossiers le 10 avril 2022



DÉMARQUEZ-VOUS !
Envoyez une vidéo de 3 minutes
pour présenter votre projet.
.....



www.saintgermainenlaye.fr
jeunesse@saintgermainenlaye.fr

DATE DE DÉBUT PRÉVISIONNEL DU PROJET :

► DOMAINE DU PROJET (cochez votre choix) :

- Solidarité de proximité
- Animation locale
- Projet d'embellissement du patrimoine local
- Citoyenneté
- Environnement
- Handicap
- Sport
- Culture
- Numérique
- Projet d'intérêt éducatif
- Solidarité internationale

► LOCALISATION DU PROJET :

En France pour les deux premiers mois puis à travers l'Europe (Portugal, Espagne, Grèce, Lituanie). Puis (impact éducatif et culturel) en France, Saint Germain-en-laye, Paris (festival « les aventures du bout du monde »), Grenoble

► DESCRIPTION DU PROJET (période, lieux, objectifs, déroulement...) :

Notre projet peut se résumer en une phrase: nous partons documenter, en immersion, des initiatives écologiques réalisées par des jeunes européens. En effet, Nous avons pour projet de monter un documentaire sur des initiatives locales visant la Transition écologique ; pourvu qu'elles soient vivantes, bien ancrées dans leur territoires et au service du bien commun; visant à inspirer et agir sur les imaginaires collectifs.

Il s'articule en trois étapes. Il s'agira d'abord d'effectuer un voyage d'étude itinérant sur une période de 7 mois (aout-novembre puis février-avril) afin de réaliser un documentaire vidéo, agrémenté de photos argentiques et dessins sur le rôle des jeunes dans la création d'un monde de demain, plus sobre, résilient et durables. Les lieux où nous souhaitons nous immerger font partie du réseau Wwoofing qui nous permettra de nous intégrer pleinement au mode de vie de leurs habitants: nous avons pour projet d'en visiter 2 par mois .

Ensuite, viendra l'étape du montage et de la finalisation du projet (décembre et mai).

Enfin, en prenant pour support notre documentaire, nous proposerons des ateliers de sensibilisation dans les écoles, collèges et lycées dans le but de montrer qu'il existe des initiatives écologiques concrètes et positives et que les jeunes y ont leur place. Nous diffuserons aussi notre documentaire dans nos écoles respectives et organiserons une expositions des photos et dessins réalisés lors du voyage

► COÛT DU PROJET :

.....

.....

FICHE SYNTHÉTIQUE

► NOM DU DÉFI : L'ÉCO-TOUR D'EUROPE

► OBJECTIFS DU DÉFI :

Face au constat du manque d'intérêt généralisé d'un côté, de l'éco-anxiété de l'autre, nous aspirons à rendre désirable des engagements et modes de vie écologiques, positifs, durables et coopératifs, pour les jeunes générations. En montrant des éléments stimulant leurs ressources créatrices, à travers de nouvelles propositions culturelles (pouvoir de l'image, du dessin), plutôt que leurs angoisses (comme les documentaires catastrophistes font), nous souhaitons les pousser à participer à l'ouverture des possibles vers de nouvelles directions constructives écologiques et durables.

► L'ÉQUIPE EST COMPOSÉE DE (NOMS-PRÉNOMS ET LIEUX DE RÉSIDENCE DES PARTICIPANTS) :

.....
.....
.....
.....

► MISSIONS DU DÉFI :

Nous avons pour mission la réalisation d'un voyage d'étude à travers l'Europe d'une durée de sept mois, ayant pour but de partir à la recherche et documenter des initiatives locales positives de jeunes engagés dans la transition écologique et qui dessinent les prémices d'un nouveau paradigme de société durable, et d'en réaliser un documentaire vidéo, photographique et de dessins qui servira d'outil de base dans la sensibilisation des jeunes (Cf. objectif) et la restitution du projet.

8364 € ► BUDGET TOTAL DU DÉFI :

► SUBVENTION DEMANDÉE À LA VILLE : 1000€

► PÉRIODE DE RÉALISATION DU DÉFI : De Août 2022 à Août 2023

► RETOMBÉES ENVISAGÉES (RESTITUTION, EXPOSITION) :

Projection du documentaire, Sensibilisation dans les écoles/collèges/lycées, organisation d'une exposition et restitution à travers le site internet / réseaux sociaux

Les données collectées par le biais de ce dossier d'inscription sont exclusivement destinées à soutenir les actions « Défi jeunes ». Le refus de communiquer vos données aura pour conséquence de ne pas pouvoir vous accompagner dans votre projet personnel. Le destinataire des données est l'équipe de la direction de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Le responsable légal de ce traitement est le Maire de Saint-Germain-en-Laye.

Les données seront conservées deux ans.

Vous avez possibilité de retirer votre consentement à l'utilisation de vos données à tout moment et exercer vos droits d'accès et de rectification, d'effacement et d'opposition, vos droits à la limitation du traitement, vos droits à la portabilité des données en écrivant à :

Mairie de Saint-Germain-en-Laye
Direction de la Jeunesse des Sports et de la Vie associative

ou au

Délégué à la Protection des données
16 rue de Pontoise
78101 Saint-Germain-en-Laye Cedex BP 10101

en exposant votre demande et justifiant de votre identité.

Vous pouvez également formuler une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

En cochant la case ci-contre, je confirme avoir donné mon accord exprès à la collecte de mes données personnelles dans le cadre du contexte exposé ci-dessus.





Agathe Petiot, Sud de l'Espagne, décembre 2021



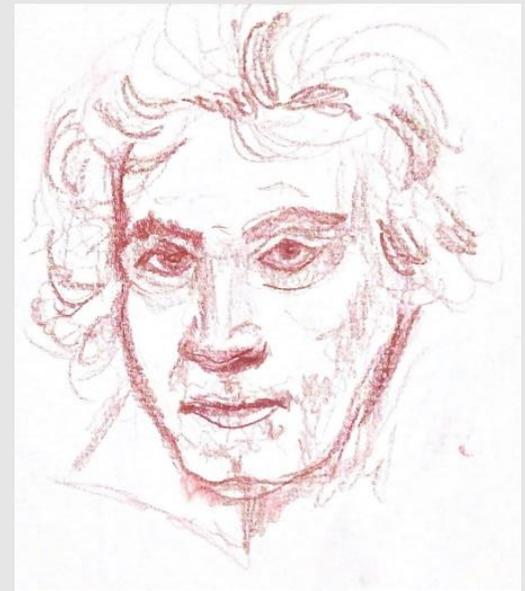
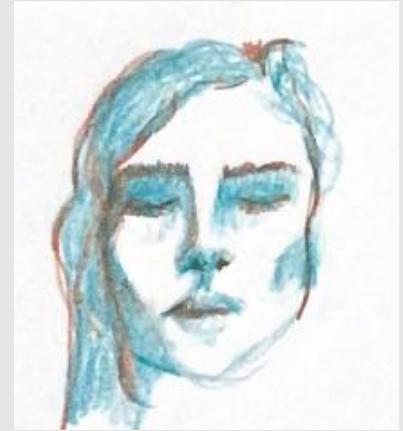
Agathe Petiot, Portugal, décembre 2021



Agathe Petiot, Espagne, janvier 2022



Agathe Petiot, Portugal, janvier 2022



Emile Thierry d'Argenlieu, Portraits, février et mars 2022,